

Démarche	: DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs paramédical et social et délivrés par la DREETS Grand Est)
Organisme	: Unité de Certification des Professions Paramédicales et Sociales

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous avez perdu votre diplôme d'État ou votre autorisation d'exercer pour les secteurs paramédical et social délivré en région Grand Est. La DREETS du Grand Est peut établir une attestation, uniquement pour les diplômes ou autorisations d'exercer qu'elle a délivré.

Vous pouvez faire votre demande directement en ligne en vous connectant et en remplissant le formulaire.

Pièces à télécharger :

- . pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- . diplôme scanné éventuellement, ou attestation de réussite

Il n'est pas possible d'éditer un nouveau diplôme ou une nouvelle autorisation d'exercer ; vous recevrez donc une attestation de perte dans un délai d'environ 2 mois à compter de la saisie de ce formulaire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter un tutoriel "usager" en cliquant sur le lien suivant
<https://vimeo.com/261480589>

Descriptif

Vous avez perdu votre diplôme d'État ou votre autorisation d'exercer (secteurs sanitaire et social) obtenu en Grand Est. La DREETS Grand Est peut établir une attestation de perte, uniquement pour les diplômes ou autorisations d'exercer qu'elle a délivré.

Vous pouvez faire votre demande directement en ligne en vous connectant et en remplissant le formulaire.

Pièce à télécharger :

- pièce d'identité recto-verso en cours de validité

Il n'est pas possible d'éditer un nouveau diplôme ou une nouvelle autorisation d'exercer ; vous recevrez donc une attestation dans un délai d'environ 2 mois à compter de la saisie de ce formulaire.

Diplôme ou autorisation d'exercer obtenu en Grand Est

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

Avez-vous obtenu votre diplôme ou votre autorisation d'exercer en Grand Est ?

Si non, la DREETS Grand Est ne peut pas vous délivrer d'attestation. Veuillez vous adresser à la DREETS de la région compétente.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dans quel département de la région Grand Est avez-vous obtenu votre diplôme ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Ardennes (08)

Aube (10)

Bas-Rhin (67)

Haut-Rhin (68)

Haute-Marne (52)

Marne (51)

Meurthe-et-Moselle (54)

Meuse (55)

Moselle (57)

Vosges (88)

Avez-vous obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Un diplôme

Une autorisation d'exercer

Votre diplôme ou votre autorisation d'exercer concerne le champ du

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Paramédical

Social

Informations relatives au demandeur

Civilité

Mme

M.

Nom de naissance

Veuillez préciser en MAJUSCULE votre NOM de naissance qui figure sur le diplôme.

Ce nom va figurer sur votre attestation.

Prénoms

Veuillez préciser en minuscule vos prénoms, conformément à votre pièce d'identité.

Ces éléments vont figurer sur votre attestation.

Date de naissance

Pays de naissance

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Afghanistan

Afrique du Sud

Albanie

Algérie

Allemagne

Andorre

Angola

Antigua-et-Barbuda

Arabie Saoudite

Argentine

Arménie

Aruba

Australie

Autriche

Azerbaïdjan

Bahamas

Bahreïn

Bangladesh

Barbade

Belgique

Belize

Bénin

Bermudes

Bhoutan

Biélorussie

Birmanie

Bolivie

Bosnie-Herzégovine

Botswana

Brésil

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Cap Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Comores
- Congo
- Congo (Rép. dém.)
- Corée du Nord
- Corée du Sud
- Costa Rica
- Côte d'Ivoire
- Croatie
- Cuba
- Curaçao
- Danemark
- Djibouti
- Dominique
- Egypte
- Emirats arabes unis
- Equateur
- Erythrée
- Espagne
- Estonie
- Eswatini
- Etats-Unis
- Ethiopie
-

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

Finlande

France

Gabon

Gambie

Géorgie

Ghana

Gibraltar

Grèce

Grenade

Groenland

Guam

Guatemala

Guinée

Guinée-Bissau

Guinée-Équatoriale

Guyana

Haïti

Honduras

Hong Kong (Chine)

Hongrie

Île de Man

Ile Maurice

Îles Caïmans

Îles Féroé

Îles Mariannes du Nord

Îles Marshall

Îles Salomon

Îles Turques-et-Caïques

Îles Vierges britanniques

Inde

Indonésie

Irak

Iran

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

- Islande
- Israël
- Italie
- Jamaïque
- Japon
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kenya
- Kirghizistan
- Kiribati
- Kosovo
- Koweït
- Laos
- Lesotho
- Lettonie
- Liban
- Liberia
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macao (Chine)
- Macédoine du Nord
- Madagascar
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Mauritanie
- Mexique
- Micronésie
-

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Mozambique
- name_fr
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouzbékistan
- Pakistan
- Palaos
- Panama
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Porto Rico
- Portugal
- Qatar
- Québec
- République centrafricaine
- République dominicaine
- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
-

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

- Rwanda
- Saint Martin (partie néerlandaise)
- Saint-Christophe-et-Niévès
- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Saint-Martin (partie française)
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Salvador
- Samoa
- Samoa américaines
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Syrie
- Tadjikistan
- Taïwan
- Tanzanie
- Tchad
- Territoires palestiniens
- Thaïlande
- Timor oriental
-

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les sec

- Tonga
- Trinité et Tobago
- Tunisie
- Turkménistan
- Turquie
- Tuvalu
- Uganda
- Ukraine
- Uruguay
- Vanuatu
- Vatican
- Venezuela
- Viêt Nam
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe

Département de naissance

Commune de naissance

E-mail

Veuillez saisir votre adresse mail

Pièce d'identité (recto-verso ou recto) en cours de validité

Veuillez déposer votre pièce d'identité (recto-verso ou recto)

Pièce d'identité (verso)

Veuillez déposer votre pièce d'identité (verso)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Procuration

UNIQUEMENT dans le cas où vous seriez mandaté par le détenteur du diplôme ou de l'autorisation d'exercer afin d'effectuer cette demande, veuillez joindre une procuration de celui-ci

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs de l'enseignement et de la formation)

Coordonnées de l'organisme où vous avez obtenu votre diplôme ou votre autorisation d'exercer

Nom de l'organisme

Adresse de l'organisme

Diplôme ou autorisation d'exercer

Intitulé du diplôme ou de l'autorisation d'exercer obtenu(e)

Attention, la DREETS Grand Est ne peut pas délivrer d'attestation pour un diplôme qui n'est pas dans le menu déroulant.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Certificat d'Auxiliaire de Puériculture (CAP)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Auxiliaire de Puériculture (CAFAP)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide-Soignant (CAFAS)
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation (CAFISAR)
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier de salle d'opération (CAFISO)
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)
- Diplôme d'Etat de Cadre de Santé (DECS)
- Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (DEE)
- Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI)
- Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste (IADE)
- Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE)
- Diplôme d'Etat d'Infirmier du Secteur Psychiatrique (DEISP)
- Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie Médicale (DEMEM)
- Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (DEMK)
- Diplôme d'Etat de Puériculture (DEP)
- Diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue (DEPP)
- Diplôme d'Etat de Psychomotricien (DEPS)
- Diplôme d'Etat de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM)
- Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière (DPPH)
- Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture (DPAP)
- Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant (DPAS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile (CAFAD)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique (CAFAMP)

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les secteurs)

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Certificat de spécialité complémentaire (CSC) du DEAES
- Certificat de Travailleur Familial (CTF)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)
- Diplôme Supérieur de Travail Social (DSTS)

Date d'obtention du diplôme ou de l'autorisation d'exercer

Veuillez préciser le mois et l'année d'obtention du diplôme

Avez-vous obtenu votre diplôme par équivalence ?

UNIQUEMENT pour les détenteurs d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Observations éventuelles

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Transmission et traitement des données

Règlement général sur la protection des données

La DREETS Grand est procède à un traitement de vos données personnelles dans le cadre de la présente téléprocédure sur le fondement de l'article 6-c (traitement nécessaire au respect d'une obligation légale : article R.4153-40 et suivants du Code du travail) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont

DREETS-GE - DIPLÔME D'ÉTAT OU AUTORISATION D'EXERCER PERDU (uniquement pour les sections)

enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé afin d'assurer une gestion individualisée de votre dossier. Les données collectées ne seront en aucun cas communiquées à des tiers autres que ceux utiles à leur traitement (structures gouvernementales et institutionnelles, services centraux et déconcentrés, organismes sous tutelle, opérateurs). Les données enregistrées dans le traitement sont conservées pendant cinq ans et sont accessibles auprès du responsable RGPD à la DREETS Grand Est. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation...), contacter l'adresse suivante : dreets-ge.dpd@dreets.gouv.fr.

À noter :

- Afin de pouvoir traiter votre demande, merci de bien préciser l'objet de votre demande
- En cas d'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité
- J'ai pris connaissance des éléments ci-dessus (cocher la case).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Données personnelles

J'accepte que dans le cadre de la continuité du traitement de mon dossier, mes informations personnelles puissent être transmises aux partenaires non commerciaux de la DREETS Grand Est à des fins de formation ou d'enquête.

Cochez la mention applicable

Oui

Non